



**HAL**  
open science

# Pourquoi laissons-nous des traces numériques ? L'hypothèse de la volonté (ou de l'illusion ?) d'accéder à une forme d'éternité construite

Jacques Henno

## ► To cite this version:

Jacques Henno. Pourquoi laissons-nous des traces numériques ? L'hypothèse de la volonté (ou de l'illusion ?) d'accéder à une forme d'éternité construite. *Revue COSSI : communication, organisation, société du savoir et information*, 2021, 10.34745/numerev\_1629 . hal-03273617

**HAL Id: hal-03273617**

**<https://hal.science/hal-03273617v1>**

Submitted on 29 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License



N° 10 | 2021

Traces numériques et durabilité - temporalités, usages, éthique

---

# **Pourquoi laissons-nous des traces numériques ? L'hypothèse de la volonté (ou de l'illusion ?) d'accéder à une forme d'éternité construite**

**Jacques Henno**

*Université Rennes 2, PREFICS*

---

## **Édition électronique :**

### **URL :**

<https://revue-cossi.numerev.com/articles/revue-10/2511-pourquoi-laissons-nous-des-traces-numeriques-l-hypothese-de-la-volonte-ou-de-l-illusion-d-acceder-a-une-forme-d-eternite-construite>

**DOI :** 10.34745/numerev\_1629

**ISSN :** 2495-5906

**Date de publication :** 02/06/2021

Cette publication est **sous licence CC-BY-NC-ND** (Creative Commons 2.0 - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification).

---

Pour **citer cette publication** : Henno, J. (2021). Pourquoi laissons-nous des traces numériques ? L'hypothèse de la volonté (ou de l'illusion ?) d'accéder à une forme d'éternité construite. *Revue COSSI*, (10). [https://doi.org/10.34745/numerev\\_1629](https://doi.org/10.34745/numerev_1629)

Pourquoi les utilisateurs du numérique acceptent-ils de laisser des traces alors que la plupart de ces internautes savent que ces informations peuvent-être utilisées pour tenter d'évaluer et d'influencer leurs comportements commerciaux, politiques ou sécuritaires ? Pour tenter de répondre à cette question, nous avons considéré les traces numériques comme des instruments transitionnels puis tenté de définir les projections et les schèmes mobilisés lorsque nous laissons de telles traces. L'analyse technique, sémiotique puis anthropologique des traces analogiques et numériques nous a amenés à définir la trace numérique comme un contrat (au sens de norme, de transaction et de promesse) entre un internaute et une plateforme de publication : en particulier, les traces numériques intentionnelles sont une promesse, au sens où certaines plateformes (Facebook par exemple) auxquelles nous les confions s'engagent, en contrepartie, à les conserver éternellement. Une des causes possibles qui incitent les utilisateurs de dispositifs techniques à laisser des traces, serait-elle alors une volonté, inconsciente apparemment, d'accéder à une certaine dimension de permanence, y compris au-delà de leur propre existence ? Pour tenter de valider cette hypothèse nous avons mené des entretiens compréhensifs auprès d'utilisateurs de Facebook. En conclusion, les traces numériques semblent donc bien être, *pour certains utilisateurs de Facebook*, des instruments transitionnels, leur permettant de se projeter dans un au-delà, menant à une forme de permanence. Notre travail nécessiterait cependant d'être confirmé par des entretiens compréhensifs supplémentaires menés auprès d'utilisateurs d'autres RSN (Réseaux Sociaux Numériques).

---

## **INTRODUCTION**

*(Cet article constitue une présentation originale et inédite d'une partie de nos travaux de recherche menés dans le cadre d'une thèse en Sciences de l'Information et de la Communication soutenue début 2021)*

Pourquoi les utilisateurs du numérique acceptent-ils de laisser des traces alors que la plupart de ces internautes savent que ces informations peuvent-être utilisées pour tenter d'évaluer et d'influencer leurs comportements commerciaux, politiques ou sécuritaires ?

Pour tenter de répondre à cette question, nous sommes partis de l'utilisation des traces. Nous avons distingué deux grands cas d'usage : la réification et la réflexivité. La réflexivité nous a amenés à envisager quatre grandes catégories : la formation

professionnelle ; les enregistrements de parties de jeux vidéo ; le *quantified self* ; et, enfin, les autres formes de trace, dont l'examen nous a permis de repérer un outil théorique pour notre recherche, les instruments transitionnels.

Méthodologie et plan :

Face à un artefact transitionnel (Ollagnier-Beldame & Hulin 2012), l'individu mobilise un certain nombre de ressources personnelles : ce qu'il projette de son histoire sur les artefacts, considérés comme des objets transitionnels, et les schèmes qu'il utilise lorsqu'il considère ces mêmes artefacts comme des instruments d'action.

Pour tenter de définir ces projections et ces schèmes, nous avons procédé à une triple analyse (technique, sémiotique et anthropologique) des traces, qui nous a conduits à considérer les traces numériques comme des documents et donc en particulier comme un contrat.

L'examen de la dimension « contrat » des traces numériques nous a incités à réaliser une analyse de contenu (Bardin 2013) des termes utilisés par un RSN sur les pages où ses futurs utilisateurs sont invités à s'inscrire.

Les résultats de cette analyse de contenu nous ont incités à émettre l'hypothèse que certains internautes s'inscrivaient sur un RSN en visant une certaine dimension de permanence, y compris au-delà de leur propre existence.

Pour tenter de valider cette hypothèse, nous avons mené des entretiens compréhensifs (Kaufmann 2016) avec des utilisateurs de Facebook.

Nous avons analysé le contenu de ces entretiens au moyen des outils proposés par la Théorie ancrée (Glaser & Strauss 2010).

En conclusion, nous avons ébauché une critique de nos travaux, avant d'en rechercher les éventuels apports théoriques et méthodologiques.

## **LES INSTRUMENTS TRANSITIONNELS, UN OUTIL THEORIQUE POUR NOTRE RECHERCHE**

L'utilisation des traces nous a semblé pouvoir être divisée en deux sous-domaines : la réification et la réflexivité. Nous définirons ici, sans plus entrer dans les détails et sans autre discussion, puisqu'il ne s'agit pas du thème central de cet article, la réification comme une « [...] manière de penser le sujet singulier [...] comme un segment de population à laquelle statistiquement il appartient [...] » (Gori 2011, §7). Pour la réflexivité, nous adopterons ici la définition de (Ollagnier-Beldame 2013, 136) : « C'est un moment pendant lequel les humains se distancient à la fois d'eux-mêmes et de la situation immédiate. Une telle distance permet à l'humain d'agir sur lui-même et sur la situation. »

La réflexivité nous a amenés à envisager quatre grandes catégories de données : celles

destinées à la formation professionnelle ; les enregistrements de partie de jeu vidéo ; le *quantified self* (« pratiques d'auto suivi numérique » (Dagiral & Licoppe & Pharabod 2019)) ; et, enfin, les autres formes de trace.

Or, selon (Ollagnier-Beldame & Hulin 2012) une trace numérique ne relevant ni de l'information professionnelle ni des jeux vidéo ni du *quantified self*, peut être qualifiée d'artefact transitionnel pour l'activité du sujet. Il s'agirait d'un intermédiaire transitant entre soi et les autres ou entre soi à un instant  $t_1$  et soit à un instant  $t_2$ . (Ollagnier-Beldame & Hulin 2012) reprennent en fait les travaux sur les artefacts transitionnels de (Bationo Tillon 2007). Les matériaux de la narration semblent jouer le rôle de médiateurs réflexifs au cours des activités narratives. Quatre notions sont mobilisées par (Bationo Tillon 2007) : les objets transitionnels de (Winnicott 1971) ; les médiateurs de (Tisseron 1999) ; les artefacts instruments de (Rabardel 1995) ; et la notion de schème de (Plaisance & Vergnaud 2012), entre autres.

Face à un artefact transitionnel (photographie qu'il a prise, texte qu'il a écrit... ; en fait, selon Ollagnier-Beldame & Hulin, toute trace numérique laissée par l'individu et qui peut déboucher sur une forme de réflexivité), l'individu mobilise un certain nombre de ressources personnelles : ce qu'il projette de son histoire sur les artefacts, considérés comme des objets transitionnels, et les schèmes qu'il utilise lorsqu'il considère ces mêmes artefacts comme des instruments d'action.

Notre travail a donc consisté à définir les projections et les schèmes mobilisés lorsque nous laissons des traces numériques. Pour tenter de répondre à cette question, nous avons eu recours, tant d'un point de vue technique que sémiotique et anthropologique, aux notions théoriques de trace, de trace numérique, de document et de contrat : ces notions théoriques peuvent-elles nous aider à comprendre pourquoi certains utilisateurs d'artefacts numériques acceptent de laisser des traces alors qu'ils connaissent les usages commerciaux, politiques ou sécuritaires qui peuvent en être fait ? Quelle(s) hypothèse(s) pouvons-nous avancer pour répondre à cette question ?

## **L'EXAMEN TECHNIQUE, SEMIOTIQUE ET ANTHROPOLOGIQUE DES NOTIONS THEORIQUES DE TRACE, DE TRACE NUMERIQUE, DE DOCUMENT ET DE CONTRAT**

### **LA TRACE ANALOGIQUE.**

Nous avouons avoir d'abord été perdus devant la malléabilité de la notion de trace : « L'idée de trace [...] recouvre de nombreuses acceptations à tel point qu'il est malaisé d'en broser, même à grands traits, une vue synthétique » (Krämer 2012). Nous avons également été égarés par la polysémie de la notion de trace. « La trace est donc polysémique, pouvant qualifier dans les travaux académiques une empreinte, une quantité infime, un détail/indice, la mémoire, un vestige, une archive, une marque psychique ou corporelle, un signe, une ligne/trajet, un déchet, etc.» (Gagnol & Mounet 2018, 9). Sans parler de l'iconicité dont cette figure est chargée : « mettre la main sur la trace, ce serait à la fois tenir un modèle performant de la communication et pouvoir

manipuler du réel » (Jeanneret 2011, 63-64)

Pour tenter de procéder avec méthode, nous avons mené une analyse technique, sémiotique et anthropologique, tout d'abord des traces analogiques, puis des traces numériques.

Nous ne détaillerons pas ici ces analyses. Il nous semble en effet plus intéressant de nous concentrer sur la question qui s'est révélée, selon nous, la plus porteuse de sens pour notre recherche : la trace peut-elle être considérée comme un document ?

### **PEUT-ON CONSIDERER LA TRACE ANALOGIQUE COMME UN DOCUMENT ?**

Nous avons tout d'abord examiné les modalités anthropologiques, intellectuelles et sociales du document avant de tenter de les transposer aux traces analogiques.

### **LES MODALITES ANTHROPOLOGIQUES, INTELLECTUELLES ET SOCIALES DU DOCUMENT**

Voici les modalités du document telles qu'elles ont été définies par un réseau de chercheurs français connu sous le pseudonyme de Roger T. Pédaque (Pédaque 2003) (Pédaque 2006) :

- La modalité anthropologique du document : il s'agit de la forme matérielle du document objet, le document forme ; le document doit être vu ou repéré et constitue un contrat au sens où le document constitue une promesse (la forme du livre nous promet que nous aurons bien à faire à un livre) ;
- La modalité intellectuelle du document : il s'agit du contenu du document, du document signe ; le document doit être lu ou compris et constitue un contrat de lecture : le document respecte des normes de présentation qui garantissent sa lisibilité au lecteur ;
- La modalité sociale du document : il s'agit de la signification du document (qui est recrée à chaque fois par l'interprétant), du document médium qui transmet quelque chose, y compris pour soi-même : le document doit être su ou retenu et constitue un contrat de rangement, mais aussi une preuve, ainsi qu'un contrat juridique. « Le terme "contrat" est employé ici dans un sens moins métaphorique ou implicite que pour les contrats de lecture des deux dimensions précédentes. Il a des applications juridiques et suppose des transactions financières, comme un règlement de facture, un paiement de droits, ou des obligations, comme le dépôt légal ou la propriété intellectuelle » (Salaün 2012, 6).

Voyons si ces modalités du document sont transposables aux traces analogiques.

## **LES MODALITES ANTHROPOLOGIQUES, INTELLECTUELLES ET SOCIALES DU DOCUMENT CONCERNENT-ELLES AUSSI LES TRACES ANALOGIQUES ?**

Quels que soient sa forme et son contenu, n'importe quel objet peut devenir document à condition qu'il soit présenté comme document par un système de classement, un « langage documentaire ». Ce qui fait dire à (Melot 2006) qu'un document est « un objet » « consacré comme document » par une « *communauté d'intérêt* » qui partage le même langage documentaire (Melot 2006, 12). « Tout objet est potentiellement un signe et pourrait être un "document". Une discussion, désormais classique, a montré par exemple qu'une antilope dans un zoo (donc dans un système social de classement) était un document.» (Pédauque 2006, 51-52) Pédauque fait bien sûr allusion ici à (Briet 1951, 7-8). Tout peut devenir document. Et si tout peut devenir document, une trace *peut* devenir document, mais bien sûr, à condition qu'elle soit considérée comme tel par une communauté d'intérêt. Et si une trace peut devenir document, elle peut devenir contrat en termes de promesse de contenu, de normes de lecture et d'ensemble de transaction.

Mais si une trace analogique est un contrat, en est-il de même d'une trace numérique ? Trois éléments l'attestent, selon nous. : leur durée de conservation, (en tout cas telle qu'elle est annoncée par certains acteurs du Web) ; leur réflexivité, influencée par la perception que nous avons des RSN ; et, enfin, les caractéristiques qui les rapprochent des documents.

### **LA TRACE NUMERIQUE.**

Trois aspects des traces numériques nous semblent donc devoir retenir notre attention : tout d'abord, leur durée de conservation, présentée comme illimitée par certains supports ; ensuite, l'influence que notre perception d'un RSN, considéré comme espace d'automédialité, exerce sur la réflexivité de ces traces ; et, enfin, l'aspect documentaire et en particulier la dimension « contrat » des traces numériques intentionnelles.

### **LA DUREE DE CONSERVATION DES SUPPORTS NUMERIQUES EST PRESENTEE COMME POTENTIELLEMENT ILLIMITEE.**

Les discours tenus successivement par les fabricants de CD-Rom, puis de DVD, disques Blu-Ray et concomitamment par les producteurs et les distributeurs de cassettes, disques durs et autres mémoires flash mettant l'accent sur la longévité de leurs produits mériteraient sans doute d'être analysés. Les ingénieurs mènent actuellement des recherches sur de nouveaux support de mémorisation (par exemple, à base d'ADN), présentés comme pouvant durer des « millénaires » : « L'ADN peut potentiellement stocker jusqu'à 455 exaoctets d'informations par gramme, est facilement répliquable par réaction en chaîne par polymérase (PCR) et peut être conservé pendant des siècles, voire des millénaires. » (Kohl & Antkowiak & Chen & Nguyen & Stark & Ceze & Strauss & Grass, 2020, 3613).

Passons à l'analyse de la réflexivité des traces numériques.

## **LA REFLEXIVITE DES TRACES NUMERIQUES QUE NOUS LAISSONS SUR LES RSN EST INFLUENCEE PAR NOTRE PERCEPTION DES CARACTERISTIQUES DE CE RESEAU**

Une des sept caractéristiques communes aux traces numériques, selon (Serres 2013, 2), est la réflexivité, au sens où l'entendent (Ollagnier-Beldame & Hulin 2012), c'est-à-dire une confrontation au passé: « [...] la confrontation aux traces numériques permet une attention particulière à l'expérience passée [...] » (Ollagnier-Beldame & Hulin 2012, 7). Nous déposons nos traces sur des systèmes traçants susceptibles d'être classés en : systèmes miroirs, historiques, tchats ou messageries instantanées comme Messenger ou WhatsApp, sur lesquels nous déposons des traces d'interaction (Ollagnier-Beldame & Hulin 2012, 5).

Les RSN (Réseaux Sociaux Numériques) sont à part : ils appartiennent aux trois catégories. En fait, les RSN sont des espaces d'automédialité. Pour (Moser & Dünne 2008, 14), l'automédialité est la notion qui postule une interpénétration constitutive du dispositif médial, de la réflexivité subjective et du travail pratique sur soi. Un RSN comme Facebook peut être considéré comme un médium technique « qui ouvre à l'individu une "marge de manœuvre" pour une pratique de soi. » (Moser & Dünne 2008, 18) mais, qui, en même temps, « prescrit une fin » (Rancière 2008, 1). Conséquence, sur un RSN comme Facebook, la réflexivité des traces numériques que nous laissons est influencée par notre perception des caractéristiques de ce réseau : (Jurion & Aloisio Alves 2020) ont montré que Facebook était un espace automédial qui permet de construire son autobiographie sous le regard des autres et dans le cadre des contraintes techniques et économiques qu'impose ce réseau social.

Examinons maintenant les aspects documentaires de la trace numérique.

### **LA TRACE NUMERIQUE, UN DOCUMENT ?**

Nous avons vu un peu plus haut qu'une trace analogique est un document et donc un contrat en termes de promesse de contenu, de normes de lecture et d'ensemble de transaction. Qu'en est-il de la trace numérique ? Est-elle un document ? Et est-elle un contrat ?

Pour (Ollagnier-Beldame 2004, 132) les inscriptions numériques possèdent trois dimensions qui font d'elles des documents : la forme, le signe et le médium. Selon (Zaklad 2007), c'est l'éventuelle fonction sémiotique de la trace numérique ainsi que la volonté de réexploitation qui lui est attachée – ce qui renvoie à l'intentionnalité de la trace numérique – qui peuvent faire de la trace numérique un document : « un document est une production sémiotique transcrite ou enregistrée sur un support pérenne équipé d'attributs permettant sa réexploitation. » (Zaklad 2007, 4). Mais pour (Bachimont 2004), ce qui fait un document, outre sa présentation, c'est son intentionnalité : « un document est une inscription pourvu des trois propriétés suivantes : elle est délimitée dans le temps et dans l'espace, elle est intentionnelle et elle est publiée. » (Bachimont 2004, 238). Ce qui semble réserver le statut de document aux



seules traces numériques intentionnelles. Dès lors, les traces numériques intentionnelles constituent-elles un contrat ?

## **LA TRACE NUMERIQUE, UN CONTRAT ?**

Nous avons vu qu'un document constitue un contrat selon trois axes : il constitue une promesse, un contrat de lecture (respect de normes) un contrat de rangement ainsi qu'un contrat juridique (une transaction), une preuve.

Les traces numériques intentionnelles semblent bien pouvoir être considérées comme un contrat en termes :

- de normes : ces traces doivent respecter des normes techniques de lecture et d'échange ;
- de transaction, sur les RSN, puisque l'utilisation de ces réseaux sociaux nous est accordée en échange de l'abandon de nos traces numériques.

Qu'en est-il de la dimension « promesse » ? Pouvons-nous affirmer que les traces numériques intentionnelles sont une promesse, au sens où les plateformes (Facebook par exemple) auxquelles nous les confions s'engagent, en contrepartie, à les conserver éternellement ?

*(Nous reprenons ici les éléments d'une communication que nous avons faite en 2015 lors des Journées doctorales du Larlanco, le Laboratoire de Recherche sur les Langues et la Communication, à l'université Ibn Zohr d'Agadir, au Maroc - (Henno 2015))*

Notre hypothèse est ici que les éditeurs de certains sites internet, en particulier Facebook, jouent désormais sur le registre de l'éternité et le mettent en avant, de manière explicite ou non, dans leur communication avec leurs abonnés.

Trois éléments sont à l'origine de cette hypothèse :

- le couple « mot de passe oublié » / « se souvenir de moi ». Nous avons été frappés par la fréquence à laquelle nous rencontrons sur Internet le couple « Se **souvenir** de moi - Mot de passe **oublié** » (les gras sont de nous), "Se souvenir de moi" "Mot de passe oublié" est indexé 2,4 millions de fois par le moteur de recherche Google, son équivalent en anglais, "Remember me" "Forgotten password", 9,79 millions de fois ! Techniquement, il s'agit d'autoriser les sites Internet sur lesquels nous nous sommes inscrits (et avons donc constitué un fichier comprenant au minimum nos nom, prénom et adresse électronique) à déposer un cookie dans la mémoire de notre navigateur pour que nous n'ayons plus à retaper notre identifiant et notre mot de passe lorsque nous reviendrons sur ce site. Mais ce cookie peut aussi permettre de suivre nos déplacements sur la Toile et ainsi s'enrichir d'informations (nom du site visité, page visitée, article placé dans le panier...). Mais n'y a-t-il pas une signification cachée dans ce « souvenir » versus « oubli » ? Les sites Internet ne nous manipulent-ils pas afin de nous inciter à cocher cette petite case qui peut leur «

rapporter gros » ? Ne nous laissent-ils pas le choix entre faire que l'on se souvienne de nous plus tard (si nous cochons la case) ou que nous tombions dans l'oubli ?

- la timeline de Facebook : ce RSN a donné le nom, en anglais, de *Timeline* ("frise chronologique", ce qui renvoie à la notion d'histoire) et, en français, d'"Historique personnel", à l'outil qui permet aux Internaute de visualiser en un seul endroit toutes les informations qu'ils ont publiées sur ce réseau social. Ces expressions suggèrent que l'Internaute peut laisser une trace éternelle de son histoire, de sa chronologie, de sa vie.

- la possibilité de prévoir, de son vivant, de transformer son compte Facebook en compte de commémoration après son décès.

Pour étayer cette hypothèse nous avons étudié des éléments de langage de Facebook et de Twitter valorisant les traces numériques comme possibilité d'accès à une forme d'éternité.

Nous avons procédé à l'analyse de contenu (Bardin 2013) des éléments de langage de Facebook, Twitter et AOL. Nous avons examiné les informations communiquées aux utilisateurs qui créent leur compte sur ces RSN.

Nous avons dressé une liste d'indicateurs liés, selon nous, à la notion d'éternité : mort disparition décès fin existence naissance vie enterrement sépulture funérailles cimetière monument mausolée tombe tombeau épitaphe mémoire souvenir commémoration fête anniversaire commémoratif mémorial oubli Timeline journal historique personnel

Nous les avons recherchés dans trois corpus :

- corpus 1 : Facebook : Toute information communiquée à un Internaute qui crée un nouveau compte sur Facebook et ce, jusqu'à qu'il puisse commencer à compléter son profil. Nous nous sommes mis dans la position d'un Internaute français qui se crée un nouveau compte sur Facebook sur un ordinateur de bureau. Lorsqu'il a le choix, il opte pour lire les contenus proposés en français.

- corpus 2 : Twitter ; idem que Facebook, mais pour Twitter

- corpus de comparaison : AOL. Toute information communiquée à un Internaute qui crée un nouveau compte sur AOL et ce, jusqu'à qu'il puisse accéder à l'ensemble des services proposés par AOL. Nous nous sommes mis dans la position d'un Internaute qui se crée un nouveau compte sur AOL sur un ordinateur de bureau. Nous avons choisi AOL, car c'est un service Internet qui existe également depuis de nombreuses années, qui supporte les mêmes contraintes légales que Facebook et Twitter (toutes les trois sont des entreprises américaines), mais qui ne constitue pas un réseau social où l'on peut publier des informations sur soi.

Les résultats (consultables sur <http://bit.ly/elementslangageFacebook>) que nous avons obtenus nous semblent corroborer notre hypothèse, en particulier pour Facebook. Par

exemple, dans la seule page d'accueil du profil de Facebook, un mot sur 22 est un indicateur (soit 4,5 %) contre 0 chez Twitter et 0 chez AOL.

Qu'en conclure ?

## **CONCLUSION SUR LA TRACE NUMERIQUE**

L'interaction avec un artefact numérique peut être perçue, selon nous, comme une expérience transcendante qui nous fait sortir de nous-mêmes pour atteindre une certaine forme de permanence, et cela pour deux raisons :

1. le support numérique peut être perçu comme perpétuel ;
2. il semble y avoir promesse d'éternité de la part de certains RSN ; or, nous avons vu que si nous considérons un RSN comme un espace automédial, la perception des caractéristiques de ce RSN influence la réflexivité des traces numériques que nous laissons.

En découle notre hypothèse centrale sur la motivation des Internauts : accéder à une forme de permanence.

3. Hypothèse centrale : une des causes possibles qui incitent les utilisateurs de dispositifs techniques à laisser des traces serait une volonté, inconsciente apparemment, d'accéder à une forme d'éternité construite.

Au vu de nos conclusions sur la trace analogique et la trace numérique nous avons formulé l'hypothèse suivante : une des causes possibles qui incitent les utilisateurs de dispositifs techniques à laisser des traces est cette volonté, inconsciente apparemment, d'accéder à une forme d'éternité construite. Un certain nombre d'internautes, de façon plus ou moins consciente, s'inscrivent dans une présence sur le web pour viser une certaine dimension de permanence, y compris au-delà de leur propre existence. Comme le dit l'artiste et dissident chinois Ai Weiwei « [...] notre courte vie se situe à un moment où elle peut s'étendre à l'infini, grâce aux possibilités offertes par internet et les réseaux

[1]  
sociaux. \_\_\_ »

Reste -si l'on peut dire - à valider cette hypothèse.

## **TENTATIVE DE VERIFICATION DE L'HYPOTHESE**

### **METHODOLOGIE**

Pour la vérification de cette hypothèse, nous avons réalisé des entretiens compréhensifs (Kaufmann 2016) avec des utilisateurs d'un RSN. Pour dégager une théorisation, «[...] qui est plutôt de l'ordre d'un processus jamais tout-à-fait accompli » (Paillé & Mucchielli 2016, 9), à partir du contenu de ces entretiens, nous avons utilisé les outils proposés par la Théorie ancrée (Glaser & Strauss 2010) : après déconstruction des entretiens par items significatifs, nous avons procédé à trois regroupements visant à dégager deux

niveaux de théorisation : « la modélisation sociétale, qui affine la description ou améliore la compréhension d'un fait connu de tous, et la modélisation plus spécifiquement théorique, qui opère une rupture épistémologique et propose un nouveau paradigme » (Kaufmann, 2016, 27)

Il peut sembler paradoxal d'utiliser la Théorie ancrée, qui se voulait au départ « [...] une approche inductive venant d'une analyse enracinée dans les données du terrain » (Novo & Woestelandt 2017, 67), pour tenter de valider une hypothèse déjà formulée. Mais, comme l'a démontré (Paillé 1994, 149), il est possible d'utiliser la Théorie ancrée comme « [...] méthode d'analyse de données et non pas en tant que méthode de recherche qualitative. »

## **RESULTATS**

Nous avons interviewé 12 utilisateurs de Facebook. 11 entretiens étaient exploitables.

Un tableau résumant la typologie de ces entretiens (date, modalité et lieu de l'entretien, sexe, âge, formation et emploi des interviewés) ainsi que le résultat du 3ème regroupement après déconstruction des contenus de ces entretiens sont consultables en ligne : <http://bit.ly/TypologieRegroupement>

Ce regroupement semble, selon nous, montrer que le réseau social Facebook est perçu comme un outil permettant de gérer les "distances" :

- un outil qui permet de garder la bonne distance avec autrui ;
- qui permet d'envoyer le bon message, au bon moment;
- qui permet aussi un certain voyeurisme ;
- qui permet de se mettre à distance de soi-même ;
- qui permet de s'échapper de la vraie vie /mettre la vraie vie à distance ;
- qui permet de gérer notre distance avec la mort, le profil Facebook pouvant être perçu comme une continuité de la personne.

:

- (2) mais voilà, y se trouve qu'à ce moment-là, y avait ce questionnement là et c'est vrai que d'instinct, on a pas envie de se dire, je vais supprimer tout ça, quoi. On a envie quand même que ça reste. Comme une espèce de souvenir, quoi... (2)
- (2) Ben, j'en sais rien, je sais pas [combien de temps ça va rester]... Je sais pas, je crois que c'est ad vitam æternam leur truc (2)
- (5) Ça fait, c'est comme, enfin, je sais pas, c'est comme si, euh, dans une maison, quelqu'un mourrait et que du jour au lendemain on vidait et on changeait sa chambre et on en faisait un salon, quoi. Ça serait très radical comme réaction et là, là, pour moi, supprimer un compte Facebook, ce serait un peu ça aussi (5)
- (6) Je peux vraiment concevoir que cet espace constitue une continuité de la

personne aimée. FB est un lieu dématérialisé qui peut sans doute constituer une continuité de l'être aimé, comme n'importe quel autre espace (chambre ou voiture). (6)

- (10) On peut dire [que j'attache une certaine valeur sentimentale aux informations que je confie à Facebook]. Mais, au risque de me répéter, il y a une forte asymétrie entre ce que je donne à FB (aucune info hyper perso) et ce que je reçois (fil d'actu, infos d'amis). J'y poste pas mal d'aphorismes, donc consulter mon compte FB quand je serai mort pourrait, peut-être, intéresser "mes survivants". Plus qu'un album photo de famille ? (10)

Ces interviews ont également fait apparaître d'autres hypothèses - qui restent à explorer - quant aux raisons qui incitent les utilisateurs du numérique à accepter de laisser des traces tout en sachant que ces informations peuvent-être utilisées pour tenter d'évaluer et d'influencer leurs comportements commerciaux, politiques ou sécuritaires : la fascination que la magie des nouvelles technologies exerce sur les utilisateurs ; le comportement déviant par rapport au discours stigmatisant (Peretti-Watel & al. 2007) - dans notre cas, le discours stigmatisant par rapport aux traces numériques laissées ; le fatalisme.

## **DISCUSSION**

Nous pensons avoir mis en avant *une* des causes possibles - parmi beaucoup d'autres - qui incitent les utilisateurs d'un artefact numérique très particulier - Facebook - à y laisser des traces. La portée de notre travail est donc limitée à cette plateforme.

De plus, la théorie du comportement déviant par rapport au discours stigmatisant le dépôt de traces sur Internet n'a pas été suffisamment explorée.

Les 11 entretiens compréhensifs que nous avons menés et qui étaient exploitables gagneraient donc à être complétés par des entretiens supplémentaires auprès d'autres utilisateurs de Facebook mais aussi de RSN qui attirent un public plus jeunes : Instagram, Snapchat, TikTok, YouTube (en admettant que les plateformes de partage de vidéos soient bien des RSN)... Public plus jeune qui est peut-être plus tenté par un comportement déviant par rapport à un discours stigmatisant (la moyenne d'âge de nos 11 interviewés était de 42 ans)

Nous sommes d'ailleurs bien conscients que pour (Glaser & Strauss 2010), les « pères » de la Théorie ancrée, ces 11 entretiens n'auraient constitué que des entretiens préparatoires ou exploratoires destinés à cerner les principaux thèmes à aborder au cours des entretiens suivants. Nous touchons-là aux limites de temps (la transcription d'une heure d'entretien représente jusqu'à huit heures de travail) et de moyens dont dispose un doctorant travaillant par ailleurs à plein temps et n'ayant bénéficié d'aucun financement.

Bien évidemment, nous sommes ouverts à toute proposition nous permettant de poursuivre notre travail...

## **CONCLUSION GENERALE**

### **L'APPORT DE L'OUTIL THEORIQUE DE L'INSTRUMENT TRANSITIONNEL**

Nous avons formulé au début de ce travail une question par rapport à l'outil théorique que nous avons retenu, l'instruments transitionnel : quelles projections et quels schèmes sont mobilisés lorsque nous laissons des traces numériques ?

En termes de projection, les traces laissées sur Facebook sont porteuses pour certains utilisateurs, semble-t-il - c'est en tout cas ce que nous pensons avoir démontré au travers des 11 entretiens compréhensifs menés - d'une possibilité d'accéder à une forme d'éternité construite qu'ils y projettent. En termes de schèmes, il y a une promesse d'éternité de la part de Facebook, comme l'a démontré, nous semble-t-il, l'analyse de contenus réalisée sur les informations communiquées à un Internaute qui crée un nouveau compte sur cette plateforme.

Les traces numériques semblent donc bien être, *pour certains utilisateurs de Facebook*, des instruments transitionnels, leur permettant de se projeter dans un au-delà, menant à une forme de permanence.

L'outil théorique de l'instrument transitionnel, qui mobilise à la fois projections personnelles et schèmes personnels mais aussi collectifs, semble donc pertinent pour continuer à cerner les motivations des internautes acceptant, malgré le discours stigmatisant qui entoure cette pratique, de laisser des traces.

### **LES EVENTUELS APPORTS EPISTEMOLOGIQUES ET THEORIQUES DE NOTRE TRAVAIL**

Le fait de considérer les traces numériques *intentionnelles* - déposées sur un RSN comme Facebook - comme un contrat nous semble une approche intéressante. Elle a certes déjà été effleurée - dans sa dimension transaction - par (Dujarier 2016) et sa conception du « travail du consommateur », ainsi que par ceux qui ont inventé la formule (dont la paternité n'a jamais été clairement établie) « Si c'est gratuit, c'est vous le produit ».

Le contrat, dans le premier cas, est une transaction, un troc qui porte sur le travail gratuit de l'Internaute. En échange du travail de l'Internaute (par exemple, je publie des photos qui vont attirer une partie de mes contacts sur la plateforme de publication ; celle-ci va pouvoir alors exposer ces contacts à de la publicité et gagner ainsi de l'argent), l'Internaute va accéder gratuitement au service

Dans le second cas, c'est en échange de ses données (qui vont permettre à la plateforme de mieux connaître ses centres d'intérêt et de lui proposer les contenus et les publicités les plus à même de retenir son attention) que l'Internaute va disposer d'un

accès gratuit au RSN.

Sauf erreur de notre part, la trace n'a jamais été considérée selon les trois dimensions du « document contrat » :

1. normes : les traces numériques doivent respecter des normes techniques de lecture et d'échange ;
2. transaction : l'utilisation des réseaux sociaux nous est accordée en échange de l'abandon de nos traces numériques ;
3. promesse : les traces numériques intentionnelles sont une promesse, au sens où une plateforme comme Facebook, à laquelle nous les confions s'engage, en contrepartie, à les conserver éternellement.

Avertir les utilisateurs de certains RSN qu'ils signent pour ainsi dire sans le savoir un triple contrat lorsqu'ils confient leurs traces à ces plateformes, pourrait-il être plus efficace et plus dissuasif que les mises en garde contre les utilisations à des fins commerciales de ces mêmes données ? Seuls de nouveaux entretiens permettraient d'étayer cette hypothèse.

## **PRINCIPALES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES MOBILISEES**

BACHIMONT, B. (2004). « Arts et sciences du numérique: ingénierie des connaissances et critique de la raison computationnelle », *Mémoire de HDR*, Université Technologique de Compiègne, 281 p.

• BARDIN, L. (2013). *L'analyse de contenu*, [2e éd], Paris, PUF (Quadrige), 291 p.

BATIONO-TILLON, A. (2007). « Pratiques des activités narratives instrumentées : une analyse diachronique et structuro-fonctionnelle en amont de la conception. Résumé du doctorat d'ergonomie », *Activités*, 04, 4-1.

• BRIET, S.(1951). *Qu'est-ce que la documentation ?*, Paris, Éditions documentaires, industrielles et techniques (Collection de documentologie), 48 p.

• DAGIRAL, É., LICOPPE, C. & PHARABOD, A. (2019). Présentation. *Réseaux*, 4(4), 9-16. <https://doi.org/10.3917/res.216.0009>

• DUJARIER, M.-A. (2014). *Le travail du consommateur : de MacDo à eBay comment nous coproduisons ce que nous achetons*, Paris, La Découverte (La Découverte-poche), 261 p.

• GAGNOL, L. ET MOUNET C. (2018) .« Introduction », *L'Information géographique*, 82, 2, p.8-10. DOI : 10.3917/lig.822.0008. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2018-2-page-8.htm>

• GLASER, B.G. ET STRAUSS, A.L. (2010). *La découverte de la théorie ancrée : stratégies*

*pour la recherche qualitative*, traduit par OEUVRAY K., SOULET M.-H. (dir.), Paris, A. Colin (Individu et société), 409 p.

- GORI, R. (2011). « Les dispositifs de réification de l'humain. (entretien avec Philippe SCHEPENS) », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 30, p. 57-70. [En ligne] <http://journals.openedition.org/semen/8970> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.8970>
  - HENNO, J. (2015). Étude des éléments de langage de Facebook et de Twitter valorisant les traces numériques comme possibilité d'accès à une forme d'« éternité construite ». *La communication interrogée par les jeunes chercheurs. Journées doctorales du Larlanco (Laboratoire de Recherche sur les Langues et la Communication) université Ibn Zohr, Agadir, Maroc*. [\[hal-02527546\]](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02527546)
  - JEANNERET, Y. (2011). « Complexité de la notion de trace. De la traque au tracé », dans GALINON-MÉLÉNEC, B. (dir.), *L'homme-trace*, Paris, CNRS éd (CNRS éditions [alpha]), p. 59-86
  - JURION, A., ET ALOISIO ALVES, C. (2020). Quand le médium (re) configure notre monde intérieur l'exemple de la publication Facebook. *Le sujet dans la cité*, 1(1), 165-178. <https://doi.org/10.3917/lhdlc.hs09.0165>
- KAUFMANN, J.-C. (2016). *L'entretien compréhensif*, 4e éd, Paris, Armand Colin, 126 p
- KOHLL, A. X., ANTKOWIAK, P. L., CHEN, W. D., NGUYEN, B. H., STARK, W. J., CEZE, L., STRAUSS, K., GRASS, R. N. (2020). « Stabilizing synthetic DNA for long-term data storage with earth alkaline salts », *Chemical Communications*, 56, 25, p. 3613-3616, DOI: 10.1039/D0CC00222D (Communication) Chem. Commun., 2020, 56, 3613-3616
  - KRÄMER, S. (2012). « Qu'est-ce donc qu'une trace, et quelle est sa fonction épistémologique ? État des lieux », *Trivium* [En ligne], 10 | 2012, mis en ligne le 30 mars 2012, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/trivium/4171>
  - MELOT, M. (2006). Préface à PEDAQUE R.T., 2006, *Le document à la lumière du numérique*, SALAÜN J.-M. (dir.), Caen, C&F éd, pp. 11-16
  - MOSER, C. ET DUNNE, J. (2008). « Automédialité. Pour un dialogue entre médiologie et critique littéraire », *Revue d'études culturelles*, 4, L'automédialité contemporaine , (sous la direction de B. Jongy), p. 11-20. [http://etudesculturelles.weebly.com/uploads/1/2/7/4/1274647/rec\\_n4-def1.pdf](http://etudesculturelles.weebly.com/uploads/1/2/7/4/1274647/rec_n4-def1.pdf)
  - NOVO, A. ET WOESTELANDT, L. (2017). « Recherches qualitatives; grounded theory/théorisation ancrée, ses évolutions, sa méthodologie, son application dans la recherche médicale et psychanalytique », *Perspectives Psy*, 56, 1, p. 66-80. DOI : 10.1051/pps/2017561066. URL : <https://www.cairn.info/revue-perspectives-psy-2017-1-page-66.htm>



- OLLAGNIER-BELDAME, M. ET HULIN, T. (2012). « Rendre visibles les traces d'interaction pour renforcer la réflexivité de l'utilisateur. », dans ROGER BAUTIER J.D.-N. (dir.), *Les TIC comme miroir de la société : Une lecture pluridisciplinaire.*, L'Harmattan (Nomino Ergo Sum), p. 99-120.
  - OLLAGNIER-BELDAME, M. (2013). « Interagir dans un monde de plus en plus réflexif : Processus cognitifs et traces numériques - mémoire, interprétation et rapport au temps », dans GALINON-MÉLÉNEC B. & ZLITNI S. (dir.), *Traces numériques. De la production à l'interprétation*, CNRS éditions, p. 129-146. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editions-cnrs/21756>>. ISBN : 9782271130136. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.21756>.
  - PAILLE, P. (1994). « L'analyse par théorisation ancrée », *Cahiers de recherche sociologique*, 23, pp. 147-181. <https://id.erudit.org/iderudit/1002253ar> DOI : <https://doi.org/10.7202/1002253ar>
  - PAILLE, P. ET MUCCHIELLI, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 4e éd, Malakoff, Armand Colin (Collection U), 430 p. DOI : 10.3917/arco.paill.2016.01. URL : <https://www.cairn.info/analyse-qualitative-en-sciences-humaines-et-social--9782200614706.htm>
  - PEDAUQUE, R.T. (2003). *Document : forme, signe et médium, les re-formulations du numérique*. 2003. [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00000511](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000511)
  - PEDAUQUE, R.T. (2006). *Le document à la lumière du numérique*, SALAÜN J.-M. (dir.), Caen, C&F éd, 218 p.
  - PERETTI-WATEL, P., BECK, F. ET LEGLEYE, S. (2007). « 7. Comment les fumeurs justifient-ils leur tabagisme ? », dans *Les usages sociaux des drogues*, Paris cedex 14, Presses Universitaires de France (Le Lien social), p. 167-200. URL : <https://www.cairn.info/les-usages-sociaux-des-drogues--9782130557333-page-167.htm>
- PLAISANCE, É. ET VERGNAUD, G. (2012). *Les sciences de l'éducation*, 5e éd. entièrement révisée et mise à jour, Paris, la Découverte (Repères), 126 p.
- RABARDEL, P. (1995). *Les hommes et les technologies : approche cognitive des instruments contemporains*, Paris, A. Colin (U), 239 p.
- RANCIERE, J. (2008). « Ce que « médium » peut vouloir dire : l'exemple de la photographie », *Appareil [En ligne]*, 1 | 2008, mis en ligne le 17 février 2008, consulté le 04 août 2020. URL : <http://journals.openedition.org/appareil/135>
  - SALAÜN, J.-M. (2012). « Pourquoi le document importe ? », *E-dossiers de l'audiovisuel*, INA, 2012. [halshs-00989811](https://halshs-00989811) En ligne : <https://core.ac.uk/download/pdf/52303857.pdf>

- SERRES, A. (2013). « Traces numériques, traces analogiques », *Inter CDI : revue des centres de documentation et d'information de l'enseignement secondaire*, n° 244, p. 55-59. [sic\_02511525]

TISSERON, S. (1999). *Comment l'esprit vient aux objets*, Paris, Aubier, 231 p.

WINNICOTT, D.W. (1971). *L'Enfant et sa famille : les premières relations*, traduit par STRONCK-ROBERT A., Paris, Payot (Petite bibliothèque Payot), 224 p.

- ZACKLAD, M. (2007). « Réseaux et communautés d'imaginaire documédiatisées », in SKARE, R., LUND, W. L., VARHEIM, A., *A Document (Re)turn*, Peter Lang, Frankfurt am Main : p. 279-297 HAL Id: sic\_00180185 [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00180185](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00180185)

---

[1] \_\_\_ Ai Weiwei interviewé par Hélène Marzolf le 18 mars 2021 pour Télérama : *Coronation*”, d’Ai Weiwei : “Mon film montre l’étendue du contrôle des mentalités en Chine <https://www.telerama.fr/ecrans/coronation-dai-weiwei-mon-film-montre-letendue-du-controle-des-mentalites-en-chine-6838563.php>